

ONE MORE THING

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de **821 000 euros**

Siège social :

19 rue Jean Cocteau

33270 BOULIAC

RCS BORDEAUX 801 025 826

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

En date du 15 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le **15 juillet**,

Monsieur **Franck ROLLAND**, demeurant **19 rue Jean Cocteau – 33270 BOULIAC**, associé unique de la société **ONE MORE THING**, Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de **821 000 euros**, dont le siège social est situé **19 rue Jean Cocteau – 33270 BOULIAC**, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro **801 025 826**,

après avoir pris connaissance :

- des dispositions légales et réglementaires applicables ;
- des statuts de la société ;

a pris les décisions suivantes.

PREMIÈRE DÉCISION

Transfert du siège social

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la société :

du :

19 rue Jean Cocteau
33270 BOULIAC

au :

60 quai Richelieu
33000 BORDEAUX

Ce transfert prendra effet **à compter du 31 juillet 2026**.

En conséquence, l'article 4 des statuts sera modifié.

Cette décision n'entraîne aucun changement de ressort du Registre du Commerce et des Sociétés, la société demeurant immatriculée au **RCS de Bordeaux**.

DEUXIÈME DÉCISION

Modification corrélative des statuts

L'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 4 – SIÈGE SOCIAL »

Le siège social est fixé :

60 quai Richelieu

33000 BORDEAUX

Il pourra être transféré en tout autre lieu conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Le reste des statuts demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra, notamment auprès du Guichet unique des formalités des entreprises, du Registre du Commerce et des Sociétés, de l'INPI et de toute administration compétente.

Fait à **Bouliac**,

Le **15 juillet 2026**

L'Associé Unique,

Franck ROLLAND

(signature)